

de la N° prestation	Intitulé de la prestation	Intitulé du document ou pièce
14	Obtention des allocations familiales veuf pour un	Demande manuscrite portant la signature de l'intéressé , n° de la pension et le numéro de téléphone
		Attestation délivrée par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et une attestation délivrée par Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR) prouvant que la(les)veuve (s) ne bénéficie pas d'allocations familiales
		Une attestation délivrée par l'employeur prouvant que la veuve(le veuf) n'a pas bénéficié d'allocations familiales, ou une déclaration sur l'honneur de non emploi, datée et portant la signature de la veuve(du veuf)
		Relevé d'identité bancaire ou chèque annulé de la veuve (le veuf)